



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

PLAN :

I. Santé

1. OMS : Journée mondiale du don du sang

II. Environnement :

1. Le nouveau barrage de Sarrat
2. Protection biologique de la récolte de dattes dans le sud-ouest

III. Emploi :

1. Forum national sur l'emploi
2. Tunisiens signent 13 contrats de travail

I. Santé :

1. OMS : Journée mondiale du don du sang

Source : TAP- le : 14-06-2010

La Tunisie célèbre lundi la journée mondiale des donneurs de sang

« Le monde a besoin de sang neuf », tel est le thème choisi cette année par l'OMS pour célébrer lundi, la journée mondiale des donneurs de sang.





REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Ce thème s'accorde, parfaitement, avec la célébration de l'Année mondiale de la jeunesse (2010) proclamée par l'Assemblée des Nations Unies à l'initiative du Président de la République.

A l'occasion, une importante campagne de sensibilisation au don du sang est organisée, place Barcelone, à Tunis, abritée sous des tentes, avec la participation du Centre national de transfusion sanguine et de plusieurs associations tunisiennes (Association tunisienne des donneurs de sang, Association tunisienne pour la promotion du don de sang, Rotaract, Scouts tunisiens).

Cette manifestation vient clôturer la manifestation « Village itinérant de don du sang » qui avait sillonné plusieurs régions du pays, depuis de 8 avril dernier, date de la Journée nationale du don du sang, laquelle avait été placée sous le thème : « la jeunesse et le don du sang ».

En Tunisie, les 181 mille 486 poches de sang collectées, en 2009, couvrent 91 pc des besoins à l'échelle nationale (200 mille). Le déficit enregistré, aussi minime soit-il, est toujours considéré crucial, dès lors qu'il s'agit de sauver des vies humaines.

Ce déficit est comblé par le recours au don du sang effectué par les membres de la famille du patient. En effet, seulement 10,6 pc des donneurs de sang sont réguliers et 89,4 occasionnel. Parmi ces derniers, 60 pc sont des donneurs au profit d'un membre de leur famille.

Afin de remédier au manque de donneurs réguliers, d'importantes campagnes de sensibilisation sont, ainsi, organisées dans toutes les régions.

En outre, une stratégie nationale de promotion du secteur de la transfusion sanguine est mise en oeuvre pour la période 2008-2011, en vue de renforcer, notamment, le nombre de poches de sang collectées.

D'environ 156 mille, en 2007, leur nombre est passé à plus de 181 mille en 2009, soit une hausse de 16,6 pc.

La stratégie nationale vise, également, à renforcer les moyens humains et matériels. Le secteur dispose, actuellement, de 33 structures : un Centre national de transfusion sanguine, un Centre militaire et cinq Centres régionaux (Sfax, Sousse, Jendouba, Gabès et Gafsa), ainsi que 26



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

[banques de sang dans les hôpitaux universitaires et régionaux. Aussi, un système assurant la qualité de la transfusion sanguine est mis en place.](#)

Afin d'encourager le don du sang, un prix du Président de la République a été institué, en 1999, pour récompenser chaque année la région ayant réalisé les meilleurs résultats en la matière.

Les efforts déployés en Tunisie pour la promotion du don de sang ont été couronnés par l'attribution au Président Zine El Abidine Ben Ali, en 1996, des insignes du Grand cordon de l'ordre du mérite international du sang, par la Fédération Internationale des Associations de donneurs de sang.

La Journée mondiale des donneurs de sang sera l'occasion de mettre en valeur les réalisations accomplies dans ce domaine, de sensibiliser les citoyens à l'importance de ce noble geste qui sauve des vies et de réfléchir sur les moyens de promouvoir le secteur.

[II. Environnement :](#)

1. Le nouveau barrage de Sarrat

Source : TAP – le 13 juin 2010

Le nouveau barrage de Sarrat pour relever les défis du secteur irrigué

Considéré comme l'un des fleurons de l'infrastructure hydraulique du pays, [le nouveau barrage de Sarrat \(sud du gouvernorat du Kef\) a été conçu pour relever les défis du secteur irrigué dans une zone semi-aride où l'économie rurale a réussi à enregistrer des résultats probants.](#)

[Doté d'une enveloppe globale de 104 millions de dinars, l'ouvrage est à un stade de réalisation avancé estimé à près de 50% et son achèvement est prévu au cours de l'année prochaine.](#)



Il suffit d'orienter le regard sur les huit mille hectares programmés tout autour pour stimuler la production agricole à divers niveaux, pour saisir l'intérêt attaché à la finalisation des travaux dans les délais impartis.

Maraîchage, céréales irriguées, ensilage, légumineuses, élevage ovin et bovin laitier et arboriculture sont prévus dans cette zone où le nouveau barrage devrait fournir environ 20 millions de mètres cubes d'eau par année.

Les agriculteurs dans les délégations de Jerissa, Kalaa Kesba, Tajerouine et Kalaat Senan sont concernés par ce projet.

Ainsi, les superficies irriguées passeront, au kef, à plus de 25 mille ha au terme du 11ème plan alors qu'elles n'excèdent les 15500 ha actuellement.

La réalisation de cet ouvrage hydraulique sera consolidée par le nouveau barrage Mellègue II et le barrage de Tassa, tous deux retenus également dans le cadre des plans de développement du secteur irrigué dans le gouvernorat du Kef.

2. Protection biologique de la récolte de dattes dans le sud-ouest

Source : TAP- le 13 juin 2010

Renforcement de la protection biologique de la récolte de dattes dans les gouvernorats du sud-ouest

La protection biologique de la récolte de dattes de cette année constitue l'une des plus importantes préoccupations des services concernés, dans les gouvernorats du sud-ouest.



A cet effet, les agriculteurs de ces régions sont, actuellement, incités à faire davantage usage des moustiquaires.

L'emballage des régimes de dattes dans des moustiquaires entre dans le cadre du programme de lutte biologique contre le ver des dattes.



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Ce programme comprend différentes interventions, notamment, la sauvegarde de la propreté des exploitations agricoles, le ramassage des dattes qui tombent des régimes pour les brûler; ainsi que l'épandage du trichogramme qui aide à éradiquer le ver des dattes, au cours de la période de l'ovulation.

La question de l'exploitation des moustiquaires a fait l'objet de journées d'information et de conférences régionales ayant réuni les agriculteurs, au cours de la dernière période.

Elles ont été organisées par le Groupement interprofessionnel des fruits (GIF), dans les gouvernorats de Kébili, Gafsa et Tozeur, et visent l'amélioration de la qualité des dattes et la consolidation de leur positionnement et de leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

L'Etat a, dans ce sens, instauré des incitations pour encourager les agriculteurs à l'adoption de cette démarche, en particulier la prise en charge de 80 pc du coût des moustiquaires par le Fonds national pour la promotion de la qualité des dattes.

L'objectif de cette démarche est de pouvoir couvrir avec des moustiquaires 6 millions de régimes, cette année, et 10 millions, la saison prochaine, contre 3 millions, l'année dernière.

Les opérations d'emballage doivent démarrer, à la mi-juillet et les demandes des agriculteurs ont été enregistrées, sachant que les moustiquaires seront distribuées par les structures de base, notamment les groupements de l'eau, conformément à une convention de coopération établie avec le GIF.

La récolte de dattes a été, la saison dernière, de 160 mille tonnes dont 70 mille ont été exportées, pour la valeur de 212 millions de dinars.

III. Emploi :

1. Forum national sur l'emploi

Source : TAP - le 13-06-2010



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Premier ministre préside les travaux du forum national sur l'emploi

Le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) a organisé, samedi matin, à Tunis, le forum national sur l'emploi dont les travaux ont été présidés sur instructions du président Zine El Abidine Ben Ali par M. Mohamed Ghannouchi, vice- président du RCD et Premier ministre, M. Mohamed Ghannouchi a mis en exergue le statut de priorité totale de l'emploi en Tunisie, partant de la conviction du chef de l'Etat qu'il est l'un des facteurs de la dignité de l'individu et élément fondamental pour l'impulsion du développement. Il a rappelé, à ce propos, les efforts continus qui sont fournis afin d'accélérer le rythme des créations d'emploi, en particulier pour les diplômés de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Il a expliqué que l'exposition organisée, en marge du forum, sous le haut patronage du président de la République, reflète ces efforts et présente tous les mécanismes instaurés en vue de promouvoir l'emploi.

Dans ce contexte, le Premier ministre a passé en revue les résultats encourageants obtenus, notamment à travers la création de 800 mille postes d'emploi, au cours des trois derniers quinquennats. Il a affirmé qu'environ 40 pc de ces créations l'ont été au profit de jeunes ayant un niveau supérieur, ce qui a permis de porter le taux d'encadrement de 7 pc en 1994, à 11,6 pc en 2009.

Il a ajouté que, malgré cette évolution, les résultats enregistrés sont en deçà des attentes. Ainsi, à l'exception de l'administration et des entreprises publiques, le taux d'encadrement dans le secteur privé ne dépasse pas les 10 pc.

M.Ghannouchi a appelé, dans ce sens, à hisser ce taux à un niveau meilleur, en raison des défis posés concernant la promotion de la qualité et de la consolidation de la compétitivité.

Il a évoqué, à cet effet, l'adhésion de nombreuses entreprises au programme de mise à niveau ce qui leur a permis d'améliorer leurs indicateurs économiques et financiers d'une manière significative. Il a souligné l'importance pour les autres entreprises de leur emboîter le pas afin de préserver leur présence et de renforcer leur position.



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Il a, en outre, mis l'accent sur le souci, grâce à l'impulsion du président Zine EL Abidine Ben Ali, de multiplier les campagnes de sensibilisation à la nécessité et l'importance de compter sur les jeunes compétences diplômées du supérieur.

Ces jeunes, a-t-il ajouté, ne cessent de prouver, chaque fois que l'opportunité et l'encadrement leur sont offerts, leur capacité à s'adapter aux méthodes de production modernes et de conférer la valeur ajoutée nécessaire, comme en témoignent les institutions internationales spécialisées et les sondages réalisés par les dirigeants des unités de production au capital tunisien ou étranger.

D'autre part, le Premier ministre a fait remarquer que le système adopté, aujourd'hui, dans le domaine de la promotion de l'emploi, est cohérent et dont les contours et les objectifs ont été définis dans le programme présidentiel "Ensemble pour relever les défis".

Il a mis l'accent, à ce propos, sur la détermination à dynamiser, en premier lieu, l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur, à travers une réforme de la politique active de l'emploi, grâce au regroupement de tous les mécanismes de cette politique et son adaptation aux besoins du marché de l'emploi, en s'inspirant des recommandations de la consultation nationale sur l'emploi.

Cette dynamisation se fera, aussi, à travers le démarrage d'un programme ambitieux pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, le renforcement de la capacité d'accueil des filières scientifiques et de l'ingénierie pour porter le nombre de leurs diplômés à 37 mille, en 2014, contre 26 mille, actuellement.

Le Premier ministre a ajouté qu'un programme avait été engagé pour l'homologation des certificats de l'enseignement supérieur national avec ceux des pays développés grâce à l'établissement du système LMD et la conclusion d'accords de Co - diplomatie entre les universités tunisiennes et leurs homologues à l'étranger. A ceci s'ajoute l'instauration d'un régime de certification des compétences conformément aux normes internationales dans le cadre d'un partenariat avec des institutions internationales spécialisées.

Il a relevé le souci d'accélérer le rythme de la croissance en s'appuyant notamment sur les activités innovantes et à haute valeur technologique faisant remarquer qu'une stratégie de



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

développement a été mise sur pied pour passer d'une économie fondée sur l'efficacité à une économie basée sur la créativité et l'innovation.

Dans ce contexte, le Premier ministre a mis en relief l'importance qu'occupe désormais le secteur de la recherche scientifique et technologique faisant allusion aux efforts déployés en vue de

parachever un réseau complémentaire de pôles technologiques dans de nombreux secteurs aux perspectives prometteuses.

Il a mis l'accent sur le souci du Président Zine El Abidine Ben Ali d'améliorer l'environnement des affaires et de permettre à l'entreprise de bénéficier de services administratifs et autres prestations dans les meilleures conditions et l'adéquation du système juridique et institutionnel national avec celui des pays avancés, outre la consolidation de l'infrastructure selon des normes internationales.

Le Premier ministre a exprimé la volonté de réaliser les objectifs contenus dans le programme présidentiel pour le quinquennat à venir dans le domaine de l'emploi, en particulier la création de 425 mille postes d'emploi et la réduction du taux du chômage de plus d'un point et demi qui passe ainsi de 13,3% à 11,6%.

La Tunisie s'engage dans une nouvelle étape avec des objectifs qualitatifs nouveaux qui requièrent, a-t-il dit la conjugaison des efforts de tous les partenaires nationaux et des forces vives relevant à cet égard le rôle avant-gardiste qu'assume le RCD eu égard à son capital militant, à la compétence de ses cadres et à l'enthousiasme qui anime les militants et les militantes.

Le Premier ministre a rendu hommage également au rôle pionnier qu'assume le Rassemblement pour fournir la plate-forme politique idoine aux différentes étapes du processus de développement, au succès du programme de mise à niveau et d'enracinement du choix de l'ouverture et de l'esprit d'initiative dans le secteur privé.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali compte, a-t-il noté sur le RCD et sur ses militants - toutes générations confondues- pour relever, avec compétence, les défis de la nouvelle étape.



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Pour sa part, M. Mohamed Ghariani, secrétaire général du

Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), a souligné l'importance que le Président Zine El Abidine Ben Ali accorde à l'emploi, partant de sa conviction que le travail est une noble valeur humaine, un attribut fondamental de la dignité de l'individu et un facteur essentiel du progrès et de la stabilité de la société.

Il a mis l'accent sur l'évolution que connaît l'action du RCD, dans tous les domaines, dans l'objectif de s'adapter aux mutations et de répondre aux nouvelles attentes et aspirations du peuple tunisien.

Il a, dans ce contexte, affirmé l'adhésion du Rassemblement à la politique avant-gardiste du Chef de l'Etat et sa détermination à concrétiser les objectifs tracés par le président de la république.

Le secrétaire du RCD a ajouté que le Rassemblement veille à associer les jeunes, et notamment les diplômés du supérieur à la concrétisation de cette politique, à les aider à trouver un emploi ou à s'installer à leur propre compte.

Le secrétaire général du Rassemblement a souligné que le RCD, dépositaire de l'oeuvre du changement qui se poursuit sur la voie du progrès, de la prospérité et du rayonnement, s'emploie à prospecter les nouveaux métiers et les créneaux porteurs, à identifier les niches d'emploi que recèlent les différentes régions du pays, à diffuser une nouvelle culture économique pour relever les défis de la qualité et de la compétitivité, et à parfaire la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité des services et assurer la corrélation entre économie et savoir.

Il a ajouté que le Rassemblement attache une grande importance à l'ouverture sur l'économie mondiale, pour accélérer les opportunités de croissance et d'emploi. Il a précisé que les efforts en matière d'emploi doivent être axés, en cette période cruciale, sur l'encouragement de l'esprit d'initiative, la valorisation des ressources humaines et la formation de compétences capables d'innover. Il s'agit, aussi, a-t-il précisé, d'accroître les créations d'emploi et d'en garantir la pérennité.

Pour sa part, M. Riadh Saâda, secrétaire général adjoint du RCD, chargé du suivi du programme présidentiel, s'est félicité de l'adhésion du secteur privé aux orientations du Chef de



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

l'Etat visant à relever les défis de l'emploi. Il s'est, également, félicité de l'adhésion des promoteurs privés au Rassemblement, saluant leur contribution à la concrétisation des volets du nouveau programme du Chef de l'Etat, à travers la création de postes d'emploi supplémentaires et la garantie d'une vie digne à tous les tunisiens.

De son côté, M. Mohamed Agrebi, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, a mis l'accent sur la participation du forum à la conclusion d'environ 2000 contrats de recrutement supplémentaires de diplômés de l'enseignement supérieur.

[Il a évoqué, dans ce sens, le démarrage, le 15 juin 2010, de l'exécution du programme diplômant en langues et en informatique, au profit des diplômés universitaires des différentes spécialités, afin de développer les compétences et d'améliorer le taux d'intégration dans le marché de l'emploi.](#)

Pour sa part, M. Hédi Djilani, membre du comité central du RCD et président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) a appelé les hommes d'affaires à prendre en considération les opérations de recrutements des diplômés du supérieur parmi les personnes à besoins spécifiques et à consacrer 5 à 10 pc des recrutements supplémentaires à cette catégorie de demandeurs d'emploi.

Auparavant, le Premier ministre a visité une exposition organisée dans le hall de la maison du RCD, avec la participation des structures de l'emploi et de soutien, pour informer sur les différents services qu'elles fournissent. Des espaces y sont, d'autre part, réservés à des entreprises du secteur privé.

Cet espace a permis l'établissement de 2139 contrats de recrutement de diplômés de l'enseignement supérieur dont 47 pc pour les promotions d'avant 2008.

En outre, 50 avis d'accords pour des crédits de la Banque tunisienne de solidarité (BTS) ont été remis à leurs bénéficiaires sur un total de 150 avis qui seront distribués, dans les différentes régions de la République.



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Des membres du gouvernement, des chambres des députés et des conseillers, des représentants d'organisations nationales, ainsi que des hommes d'affaires, des chefs d'entreprises et d'un grand nombre de jeunes demandeurs d'emploi ont participé aux travaux de ce forum.

2. Tunisiana signe 13 contrats de travail

Source : <http://www.businessnews.com.tn/BN/BN-lirearticle.asp?id=1090129> –
le : 14-06-2010

Tunisiana recrute à tour de bras

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations gouvernementales visant à permettre aux diplômés et chômeurs de plus de trois ans d'acquérir des qualifications professionnelles, TUNISIANA vient de procéder, lors d'une cérémonie à la Maison du RCD, à la signature de 13 contrats de travail.

Ces ressources, recrutées dans le cadre du Contrat d'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur-CIDES- conclu avec l'Agence Nationale de l'Emploi et le Travail Indépendant, devront prochainement intégrer les équipes de l'opérateur privé pour une durée minimale d'une année.

TUNISIANA s'engage, par ailleurs, à encadrer 22 nouvelles recrues afin de mieux cerner leurs besoins et leurs compétences et de les initier aux contextes qui régissent le monde des télécommunications.

Cette convention vient se greffer aux différentes actions entreprises par l'opérateur afin de lutter contre le chômage. TUNISIANA avait, en effet, lancé depuis quelques mois le premier service SMS totalement gratuit. Il s'agit du « SMS Emploi » qui permet aux particuliers de déposer leur CV et de recevoir des alertes leur signalant toutes les demandes correspondant à leur profil. Les candidats peuvent s'inscrire sur l'adresse suivante



REVUE DE PRESSE

Lundi, 14 juin 2010

Bonne lecture